

## FICHE DE POSTE

<b>Intitulé du poste :</b> Conseiller Pédagogique de la Circonscription ASH (H / F)	
<b>Date de mise à jour :</b> mars 2019	<b>Texte de référence :</b> Répertoire des métiers de l'EN, circulaire 2015-114
<b>Fiche validée par :</b> IEN de la circonscription ASH, adjoint au DASEN premier degré	<b>Indemnités / remboursement de frais :</b> 27 points de NBI, Indemnité de fonction (1000 € bruts annuel) et remboursement des frais de déplacement.
<b>Rattachement hiérarchique :</b> IEN de la circonscription ASH.	<b>Horaires :</b> régime horaire des enseignants du premier degré
<b>Rattachement administratif :</b> poste rattaché à la DSDEN 84 mais exerce ses fonctions sur l'ensemble du département.	<b>Conditions :</b> affectation à titre définitif
	<b>Quotité :</b> temps plein
<b>Lien avec d'autres acteurs / partenaires :</b>	<b>Procédure de recrutement :</b> Commission d'entretien
<p><b>Résumé de l'activité :</b></p> <p>Collaborateur direct de l'IEN et placé sous son autorité, le CPC est un formateur polyvalent qui assure un accompagnement pédagogique des maîtres et des équipes d'école, la formation initiale et continue des enseignants et la mise en œuvre de la politique éducative.</p> <p>Le conseiller pédagogique ASH exerce ses fonctions sous la direction de l'IEN ASH dont il est le collaborateur direct. Sa mission est départementale, sur le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> degré. Son action s'inscrit dans le cadre du projet départemental ASH.</p>	
<p><b>Missions générales d'un CPC :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Assister et suivre les enseignants débutants (accompagnement et professionnalisation des stagiaires et néo-titulaires) ;</li> <li>➤ Accompagner et conseiller les enseignants dans leur pratique quotidienne dans toutes les disciplines, les amener à une analyse de leurs pratiques professionnelles ;</li> <li>➤ Favoriser la mutualisation et le travail en équipe ;</li> <li>➤ Accompagner les équipes dans la mise en œuvre des réformes pédagogiques ;</li> <li>➤ Apporter son concours à l'élaboration, à la réalisation et au suivi des projets d'école ;</li> <li>➤ Concevoir et mettre en œuvre des actions de formation (animations pédagogiques de circonscription, stages de formation continue inscrits au plan départemental de formation, actions de formation pilotées par l'ESPE) ;</li> <li>➤ Produire et mutualiser des ressources pédagogiques ;</li> <li>➤ Participer à la conception de sujets d'examen, à des jurys ou à des commissions d'habilitation ou d'agrément, à des groupes de travail.</li> </ul> <p><b>Missions particulières liées à l'ASH :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Aider les équipes enseignantes à optimiser la scolarisation des élèves handicapés.</li> <li>➤ Assister et suivre les enseignants débutants, titulaires ou non, affectés sur un poste relevant de l'ASH, en établissement scolaire, pénitentiaire, médico-social, en SESSAD, à l'hôpital, notamment au cours de la première année.</li> <li>➤ Apporter son concours à l'élaboration, la réalisation et le suivi des projets d'unité d'enseignement et d'ULIS.</li> </ul>	

- Apporter son soutien aux enseignants qui se présentent à des examens professionnels tels que le CAPPEI ou le CAFIPEMF.
- Organiser et mettre en œuvre des actions de formation auprès des enseignants du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degré, du secteur médico-social et sanitaire, ainsi que des auxiliaires de vie scolaire.
- Participer activement aux animations pédagogiques et stages organisés par la circonscription ASH.
- Participer à la réflexion et à la mise en œuvre des actions de formation à distance au sein du site académique ASH.
- Seconder l'inspecteur de l'éducation nationale dans son rôle d'information et de communication auprès des partenaires extérieurs.

**Missions particulières dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan de formation des AVS-AESH, en lien avec le bureau des AESH de la DSDEN :**

- Identifier les besoins de formation des AVS-AESH.
- Formuler des propositions de sessions de formation auprès de l'IEN ASH, sur la base de l'analyse de ces besoins.
- Organiser les sessions de formation et prendre en charge leur logistique et leur animation.
- Organiser le suivi des AVS-AESH en formation, contribuer à l'évaluation des actions de formation.
- Participer au recrutement, au suivi et à l'évaluation des AVS-AESH.

**Formation / Expérience professionnelle :** être titulaire du CAFIPEMF et du CAPPEI (ou CAPA-SH ou CAPSAIS), à défaut être titulaire du CAPPEI ou équivalent avec engagement de passer le CAFIPEMF.

**Savoir-faire / Compétences :**

- Conduire des entretiens professionnels
- Concevoir et animer des actions de formation à destination d'un public adulte
- Bonne maîtrise des compétences didactiques et pédagogiques
- Esprit d'analyse et de synthèse, savoir rendre compte
- Maîtriser les outils d'évaluation, les nouvelles technologies
- Connaître de manière approfondie le système éducatif et les orientations actuelles de l'ASH
- Ouverture aux démarches partenariales.

**Connaissances :**

- Connaître le système éducatif et ses enjeux
- Connaître les programmes officiels dans tous les cycles et dans tous les domaines
- Connaître la didactique des domaines enseignés
- Avoir des notions de psychologie et sociologie de l'enfant

**Savoir-être / Qualités :**

- Sens du travail en équipe
- Planification et conduite de réunion
- Organisation, méthode, curiosité
- Aisance relationnelle
- S'engager personnellement dans une démarche de formation continue afin d'étendre ses champs d'expertise
- Disponibilité

**Contraintes et difficultés du poste :**

**Modalités de candidature :** Envoyer dossier de candidature avec CV et lettre de motivation par voie hiérarchique avec copie à [ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr).